



Pistes de réflexion et propositions pour une sortie de crise (après COVID-19) en Gaspésie

Par le regroupement citoyen Solidarité Gaspésie, Automne 2020



Introduction

Nous présentons dans ce document une réflexion initiée par des membres de Solidarité Gaspésie afin de faire le point sur la crise sanitaire que nous traversons (COVID-19), et de se positionner face à plusieurs défis qui se dessinent pour l'avenir de la Gaspésie. Notre regroupement en est un citoyen et non partisan; il a été créé en 2018. Ses membres sont préoccupés par divers enjeux de développement: enjeux économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux. Ce regroupement compte actuellement une cinquantaine de membres actifs et quelques centaines de sympathisants qui nous suivent sur Facebook.

Comme tant d'autres, nous avons vécu la crise dans le confinement et le respect des règles de santé publique. Nous avons été secoués par les difficultés rencontrées par de nombreuses personnes: travailleurs et travailleuses sans emploi, personnes âgées aux prises avec la pandémie, pour ne nommer que ceux-là. Au cours de ces derniers mois, nous avons compté sur la solidarité et l'entraide. Ces difficultés ont été atténuées par les mesures prises par les divers paliers gouvernementaux, mesures d'aide s'adressant aux individus, mais également aux entreprises. La fin de telles mesures risque toutefois de plonger plusieurs Gaspésiens et Gaspésiennes dans la précarité. Aussi, l'idée nous est venue de réfléchir à ce qui pourrait advenir une fois la pandémie terminée. Une question nous habitait: comment transformer cette crise en opportunité pour vivre autrement en société? De là, le texte qui suit.

Après une mise en contexte, nous traitons de diverses thématiques qui nous apparaissent cruciales pour ce qui pourrait advenir de différent. Nous n'avons pas la prétention de traiter de tout, mais plutôt de partager quelques réflexions

et propositions d'action avec vous. Nous nous adressons aux citoyens et citoyennes qui se sentent interpellés par ce que nous vivons, aux entreprises et associations, enfin aux personnes élues que ce soit à titre de conseillers municipaux, maires, préfets, députés, voire ministre. Peut-être sortira-t-il de cet échange des pratiques sociales renouvelées salutaires pour nous tous et toutes? Nous le souhaitons.



Mise en contexte

La crise sanitaire actuelle agit comme un révélateur de diverses problématiques déjà à l'œuvre dans nos sociétés. Les crises économiques et sociales qui l'accompagnent viennent exacerber les inégalités socio-économiques déjà existantes. Et la pandémie nous rappelle les déséquilibres environnementaux entraînés par l'activité humaine et les changements auxquels nous devons faire face individuellement et collectivement pour éviter le pire.

Nous sommes en ce moment dans un processus graduel de déconfinement, dans un processus de relance économique ainsi que de réouverture des services publics tels que les écoles et les garderies. Mais plutôt que de retourner à nos habitudes et manières connues du vivre en société, nous sommes nombreux et nombreuses à croire qu'il faut saisir l'opportunité de la sortie à venir de cette crise pour amorcer maintenant un vaste processus de réflexion et de transformation sociale.

Nous voyons déjà émerger des enjeux auxquels nous serons confrontés même si des inconnus subsistent. Assisterons-nous à une démondialisation partielle de la production et de la circulation de certains biens et services, par exemple dans les domaines de la santé ou de l'agroalimentaire? De nombreux acteurs sociaux et des décideurs publics parlent de l'importance du développement économique local. Quelles seront les politiques publiques qui seront mises en œuvre pour appuyer un tel objectif? Quel type de décentralisation administrative et politique accompagnera la mise en place de ces politiques?

La nécessaire décentralisation de pouvoirs vers les régions et les MRC s'inscrit dans un contexte où ces territoires font résurgence. Plusieurs acteurs sociaux et intellectuels plaident pour un meilleur équilibre des pouvoirs et des outils de développement entre les grands centres urbains et les autres régions du

Québec: *pour l'État, une vaste opération de rééquilibrage est à entreprendre entre les agglomérations métropolitaines et le reste du territoire qui a encaissé les conséquences du mouvement rapide de concentration et d'urbanisation sur deux grands pôles. (B. Vachon, 2019).*

Pour sortir du modèle économique néo-libéral actuel et de la crise environnementale qui en découle, nous devons assister à une valorisation du rôle de l'État comme levier de développement économique et social, comme agent de réduction des inégalités et comme intervenant essentiel dans la lutte aux changements climatiques. Des voix s'expriment aussi pour rappeler la nécessité, pour les acteurs de la société civile, de prendre part à de nouveaux modes de développement économique: entreprises privées soucieuses de leurs responsabilités sociale et environnementale, entreprises d'économie sociale et associations citoyennes.

Ces changements nécessiteront, nous croyons, l'instauration d'un vaste chantier éducatif et culturel visant à transformer notre imaginaire collectif pour le mettre en phase avec une vision plus juste, solidaire et écologique du développement de notre société et de notre région. Notre réflexion devra prendre en compte la présence historique des Autochtones en Gaspésie à savoir que les Mi'gmaq sont les premiers occupants de ce territoire. Aussi, dans ce contexte, la nation Mi'gmaq devra être impliquée dans tous les processus et transformations concernant leur mode de vie sur le territoire.

Enfin, il serait souhaitable de réinventer nos pratiques démocratiques afin d'en élargir la portée et de travailler en faveur d'une démocratie qui soit aussi participative et citoyenne. À l'instar de précurseurs de la transition, nous croyons qu': *en se rassemblant, les citoyennes et citoyens parviennent à inventer des solutions. Ils favorisent une culture de solidarité... Ils se réapproprient l'économie, stimulent l'entrepreneuriat, réimaginent le travail, apprennent de nouvelles compétences et tissent des toiles de liens et de soutien.* (Guide essentiel de la transition, 2016, p.8)



Et pour la Gaspésie?

Dans ce document, nous mettons de l'avant quelques propositions visant à soutenir une relance des activités sur notre territoire gaspésien, afin d'amorcer des changements significatifs dans différents domaines de notre vie collective et d'améliorer la résilience de nos collectivités: le domaine économique bien

sûr, mais aussi les domaines du social, de l'environnement, de l'éducation et de la culture. Le territoire d'intervention de Solidarité Gaspésie comprend les cinq MRC de la péninsule gaspésienne: Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure et Avignon. Ce territoire n'inclut pas, pour le moment, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Rappelons que cette dernière MRC ne participe pas à la table régionale des préfets devenue, depuis l'automne 2018, le Regroupement des MRC de la Gaspésie (RMRCG).

Certaines des propositions mises de l'avant s'inspirent d'enjeux qui sont apparus clairement au cours de la crise de la COVID-19 tels que la façon d'organiser des soins et services aux personnes, notamment aux plus vulnérables, tels que le soutien à l'achat local ou le développement de l'agriculture de proximité. D'autres propositions font écho à des problématiques largement reconnues au Québec, et dans le monde, telle que la lutte aux changements climatiques. Enfin, certaines propositions retiennent notre attention pour le rôle structurant qu'elles peuvent exercer pour l'avenir de la vie dans nos collectivités. À noter que certains éléments de ces propositions peuvent se recouper.



Achat local et commerces de proximité

Le gouvernement du Québec a un rôle à jouer pour favoriser l'achat local. Il doit élaborer et adopter une politique¹ d'approvisionnement local pour les acheteurs publics tels que l'État et les municipalités. Il doit terminer le déploiement des infrastructures numériques sur l'ensemble de notre territoire, à la suite des investissements promis dans ce domaine. Il doit continuer à favoriser des initiatives comme le Panier Bleu.

Plus spécifiquement pour la Gaspésie:

- ➔ Pour les consommateurs et autres acheteurs, par exemple les épiciers, accroître durablement nos achats de produits et services développés sur le territoire gaspésien. En ce sens, poursuivre le travail de sensibilisation auprès des consommateurs,

¹ Cette proposition est reprise du document *Proposition de mesures de soutien à l'économie québécoise en vue de compléter un plan national de relance*. Cette proposition émane de plusieurs acteurs sociaux québécois sous la direction d'Annie Chaloux, professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke.

- Prévoir des allègements législatifs au niveau du Québec afin de permettre aux municipalités et aux Municipalités régionales de comté (MRC) de mieux soutenir financièrement les commerces de proximité.



Agroalimentaire, pêcheries et forêt

La crise que nous traversons a mis en lumière la nécessité d'assurer un contrôle accru sur la production de biens et services jugés essentiels pour la vitalité de nos collectivités. Concernant l'industrie agroalimentaire, on retrouve 240 exploitations agricoles dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2017). Dans la perspective de tendre vers plus d'autonomie alimentaire, nous proposons de:

- Soutenir les agriculteurs et agricultrices engagés dans des pratiques agricoles de proximité; pensons par exemple au regroupement Baie des saveurs. Accroître la production agricole. Selon, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la proportion d'aliments venant des fermes québécoises est d'un tiers actuellement.
- Développer ou mettre en usage collectif des infrastructures ou des outils pour faciliter les activités agricoles en Gaspésie (ex.: petits abattoirs, machineries partagées, caveaux collectifs, etc.).
- Stimuler davantage le développement des marchés publics et les initiatives de distribution et de liens directs avec les agriculteurs et agricultrices.
- Soutenir les organismes qui font des jardins communautaires et encourager les potagers individuels.
- Soutenir les municipalités et autres mouvements citoyens dans leurs initiatives visant l'autonomie alimentaire. La Gaspésie foisonne de telles initiatives: municipalités nourricières, Mouvement Nourrir notre Monde.

Les secteurs des pêches et de la forêt sont également des secteurs très structurants pour le développement de la Gaspésie.

Concernant les pêcheries, nous proposons:

- D'encourager les pêcheurs et transformateurs à poursuivre leurs efforts d'innovation dans les techniques de pêche durable, dans la diversification des espèces pêchées et la transformation des produits marins.
- D'encourager la pêche côtière à titre de pêche maritime de proximité qui offre des produits frais et une plus grande résilience alimentaire,
- De déployer une campagne de promotion de grande envergure pour convaincre les consommateurs québécois de mettre davantage de poissons et crustacés pêchés ici dans leur assiette.

Concernant le secteur de la forêt :

La Gaspésie a l'avantage de disposer d'entreprises bien ancrées dans nos communautés et qui sont parmi les plus performantes au Québec. Cette industrie compte présentement 1200 emplois dans la région. Cependant, pour relever les défis immenses que représente l'utilisation de cette ressource renouvelable, nous proposons :

- De développer dès maintenant les 2e et 3e transformations des bois dans la région.
- De valoriser les bois de moindre qualité (bois de trituration) vers des marchés énergétiques.
- De mobiliser l'ensemble des bois disponibles à la récolte en respectant soigneusement l'aménagement écosystémique, et ce, autant en forêt publique que privée.
- D'encourager le développement de forêts de proximité permettant un partage et un contrôle régional du territoire.
- De soutenir des entreprises privées ou d'économie sociale pour la récolte de bois comme pour celle des produits forestiers non ligneux (champignons, plantes médicinales, fruits sauvages, etc.).
- D'encourager, par un encadrement expérimenté, l'auto-construction. Cette pratique permet non seulement le développement de compétences pour les individus qui s'y adonnent, mais aussi le développement d'initiatives favorisant la vitalité des collectivités qui en bénéficient.



Développement territorial, soutien aux entreprises et développement communautaire

Pour assurer un développement viable de nos collectivités, le Gouvernement du Québec et les MRC pourraient consolider financièrement, par des programmes mieux adaptés et par des moyens de formation appropriés, les PME de notre territoire, qu'il s'agisse d'entreprises privées soucieuses de leur environnement ou des entreprises d'économie sociale. Il faudrait accorder une attention particulière aux entreprises émergentes, innovantes.

- ➔ Nous proposons que soit encouragé l'accroissement de la diversité et de la capacité de production de biens et services de consommation usuels (alimentation, vêtements, appareils pour la vie quotidienne, culture, éducation, soins, etc.) en lien avec les ressources disponibles sur le territoire gaspésien et les besoins exprimés par la population.
- ➔ Nous proposons que les collectivités puissent mettre l'accent sur le développement d'un tourisme écoresponsable, soucieux de la mise en valeur et de la protection des attraits et du patrimoine naturel de la Gaspésie.

Plus spécifiquement, nous proposons de renforcer l'apport des entreprises d'économie sociale, coopératives et organismes à but non lucratif (OBNL), et d'encourager le développement de ces entreprises collectives. Celles-ci sont plus de 200 dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elles cumulent des revenus de plus d'1 milliard\$ (Site internet du Pôle d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine). Les entreprises collectives ont pour caractéristique d'être bien ancrées dans leur marché local ou régional. Elles développent des pratiques entrepreneuriales qui sont plus à même de répondre à des besoins économiques, sociaux et environnementaux. Par exemple, l'appui au projet de Coopérative de transport régional du Québec (TREQ) constituerait une bonne illustration de la possibilité d'offrir un transport aérien régional à des coûts accessibles pour les usagers et à propriété collective.

Les organismes communautaires, créés par les communautés pour répondre à des besoins spécifiques, jouent un rôle essentiel dans le développement de ces collectivités et dans la réponse aux besoins des populations, particulièrement celles plus vulnérables et marginalisées. Pensons notamment au rôle

fondamental que les organismes en sécurité et autonomie alimentaires, et les centres d'action bénévole ont joué au cours de la pandémie auprès des personnes âgées, des chômeurs et bas salariés. Pensons aussi au travail des organismes dédiés aux jeunes. Nous proposons donc:

- Que le Gouvernement du Québec assure un meilleur financement récurrent aux organismes communautaires qui sont une composante essentielle de notre filet social.
- La mise en œuvre d'un vaste projet de construction de logements coopératifs et communautaires, ceci dans les collectivités urbaines et villageoises de la Gaspésie. À cet égard, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) propose de construire, pour l'ensemble du Québec, plus de 40,000 logements supplémentaires d'ici cinq ans.



État et services publics

Par ses politiques publiques, le Gouvernement du Québec devrait s'assurer que les services déployés par les systèmes de santé et d'éducation en région soient accessibles et servent mieux le développement et l'émancipation de notre population. À cet égard,

- Les réseaux de la santé et de l'éducation devraient s'assurer que l'offre de services publics soit adéquate et qu'elle puisse répondre aux besoins, notamment des personnes les plus vulnérables. Il faudrait donc des embauches et investissements en santé, en éducation, ainsi que dans des institutions comme la Direction de la protection de la jeunesse, les maisons d'hébergement pour personnes âgées.
- Il faudrait améliorer les conditions de vie des personnes âgées vivant en maisons d'hébergement publiques ou privées, ainsi que pour les personnes âgées vivant à domicile. Cette proposition fait écho à la prise de conscience collective émergeant de cette crise sanitaire, à savoir la nécessité de revoir de fond en comble notre manière de considérer les personnes âgées dans notre société et la manière de produire les services nécessaires à leur bien-être.
- Nous avons besoin d'accroître l'accessibilité des jeunes et adultes à une plus grande diversité de programmes de formation universitaire. Pour ce faire, nous pourrions examiner la possibilité de mettre en place une

agence universitaire en sol gaspésien. Cette agence serait dotée d'un conseil d'administration servant d'intermédiaire entre les étudiants et étudiantes potentiels et les institutions universitaires. Ce conseil négocierait avec ces institutions une offre diversifiée de formations.

- Enfin, pour la Gaspésie, nous avons présentement l'opportunité d'amorcer une délibération autour d'un projet d'assurance-revenu de base universelle et inconditionnelle.

Ce projet pilote promu par l'Alliance pour le revenu de base des régions de l'Est (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Les-Îles) mérite qu'on s'y attarde. Dans un territoire comme la Gaspésie, qui affiche le revenu médian familial le plus faible au Québec, ce revenu de base aurait la capacité de transformer la vie de ceux et celles qui vivent toutes les insécurités dues à un trop faible revenu. Cette aide «suffisante» permettrait le retour aux études, de sortir de moments difficiles de la vie, de prendre soin de ceux et celles qui en ont besoin, bref d'espérer!



Transition énergétique et écologique

De nombreux groupes écologistes et divers acteurs de la société civile réclament la mise en branle au Québec d'un vaste processus de transition énergétique et écologique afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour se faire, nous proposons de :

- S'abstenir en Gaspésie de développer les énergies fossiles telles que le pétrole et le gaz.
- Continuer à pérenniser le secteur de l'énergie éolienne et de miser sur le développement d'autres types d'énergie renouvelable: la biomasse, la géothermie, le solaire, l'énergie houlomotrice. Concernant l'éolien, plus de 1000 emplois en Gaspésie y sont reliés. C'est un secteur énergétique dont les coûts de production de l'électricité sont constamment en baisse. Le directeur de Nergica, Frédéric Côté, expliquait en 2019 à Radio-Canada que le coût de l'énergie éolienne avait diminué de 70% dans les dix dernières années. Le prix de cette énergie est descendu sous les 4 cents du kilowattheure, prix largement concurrentiel par rapport au coût de l'électricité produite au barrage la Romaine.
- Nous estimons qu'en poursuivant cette pérennisation de l'énergie éolienne, il serait souhaitable de favoriser l'apport d'acteurs publics

(municipalités, Hydro-Québec), d'acteurs communautaires (communautés autochtones par exemple) et de coopératives dans la mise en œuvre et le financement de nouveaux projets de parcs éoliens. Ces projets pourraient être déployés dans les collectivités desservies par des réseaux autonomes fonctionnant aux énergies fossiles, dans d'autres collectivités réceptives à ce type d'énergie renouvelable², ou encore dans le cadre d'un programme d'encouragement à la micro-production. Ce programme viserait une plus grande autonomie énergétique pour les collectivités, les agriculteurs et agricultrices.

Nous proposons aussi de miser sur les économies d'énergie et de bonifier les programmes publics encourageant de telles économies dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel.

Le Gouvernement du Québec est à préparer une politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. Il est essentiel de s'assurer que la Gaspésie participe activement à ces efforts. Ainsi, nous proposons:

- D'électrifier la flotte d'autobus de la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM). La RÉGÎM a formellement demandé au Gouvernement du Québec une aide publique pour réaliser cette électrification;
- D'accélérer la réfection du chemin de fer gaspésien compte tenu que la réalisation de ce projet s'insère parfaitement dans le contexte d'implantation d'infrastructures de transport vertes;
- D'accélérer la collecte de résidus domestiques, marins et forestiers et la mise en place d'infrastructures de production de compost dans toutes les MRC de la péninsule.



Vitalité et créativité culturelles

La démonstration n'est plus à faire de l'importance de l'art et de la culture pour la qualité de vie et la santé, tant physique que mentale, des populations. La culture embellit nos vies, accroît le sentiment d'appartenance à notre communauté. Elle contribue de plus au rayonnement de nos collectivités. La

² L'Alliance éolienne de l'Est, à laquelle participe la Régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, demande au Gouvernement du Québec la mise en service de parcs éoliens communautaires via un prochain appel d'offres de 1200 mégawatts. Voir Journal Gaspésie Nouvelles, Jean-Philippe Thibault, 22 juillet 2020, p.3.

culture est également un facteur d'attractivité indéniable pour le tourisme, puissant levier de développement de la Gaspésie.

De plus, dans le contexte où la Gaspésie doit composer avec une problématique de déclin démographique, la vitalité culturelle de notre territoire s'avère un facteur essentiel pour l'attraction et la rétention des personnes souhaitant venir vivre chez nous. À ce sujet, nous proposons:

- Que les décideurs publics, municipaux et gouvernementaux, soutiennent de manière plus affirmée et durable nos artistes, créateurs et institutions culturelles. Nous souhaitons que ce soutien public puisse contribuer à l'accroissement de la production et de la diffusion artistique et culturelle locale et régionale. Dans notre contexte de sortie de crise sanitaire, nous souhaitons enfin que ce soutien permette à nos artistes et créateurs d'être plus présents sur les espaces virtuels de diffusion.



Élargissement des pratiques démocratiques

L'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres locaux de développement (CLD), par le Gouvernement du Québec en 2014, a privé les régions, notamment celles plus éloignées, d'outils précieux de développement. D'ailleurs l'abolition de ces structures de gouvernance n'a jamais fait par la suite l'objet d'un véritable débat public. Par la suite, le Regroupement des MRC de la Gaspésie a été créé en 2018.

L'occasion nous est donnée de réfléchir à de nouveaux partages de pouvoir entre le Gouvernement du Québec, les régions, les MRC et municipalités. Il est temps aussi de reconsidérer positivement la contribution des citoyens, citoyennes et organismes de la société civile aux nouvelles modalités de gouvernance qui pourraient être mises en place. Alors, nous proposons:

- De mettre en débat l'idée d'une refonte complète du système de gouvernance territoriale, refonte s'appuyant sur les principes de décentralisation, de régionalisation, de subsidiarité.
- D'encourager l'élection des préfets au suffrage universel.
- D'encourager l'expression de la démocratie participative et citoyenne par des dispositifs dédiés concrets aux échelons politico-administratifs de notre territoire que sont les municipalités et les MRC.

- De mettre en place, au niveau régional, une nouvelle structure de concertation s'appuyant sur la participation des préfets et des maires, mais aussi sur la participation complémentaire et reconnue des organismes de la société civile et celle de citoyens et citoyennes.
- De traiter de la question de l'arrimage à établir entre ces modalités de gouvernance et la Conférence administrative régionale (CAR), de même qu'avec les députés élus à l'Assemblée nationale du Québec.



Financement

Certaines considérations en termes de financement ont déjà été évoquées antérieurement dans ce texte, par exemple en ce qui a trait au projet de développement de l'habitat coopératif et communautaire, projet pouvant être soutenu par des investissements de la Société d'habitation du Québec conjointement avec d'autres financiers tels que les fonds de finance solidaire et responsable.

Dans un contexte de sortie de crise:

- N'est-il pas urgent de faire un important effort de mobilisation de capital public, coopératif et privé pour soutenir de manière décisive et durable le développement local et régional? Nous proposons donc la création d'un fonds substantiel d'investissement. Ce dernier s'adresserait spécifiquement aux régions du Québec situées en dehors des grands centres urbains que sont la Communauté urbaine de Montréal et la Capitale Nationale. Pourraient y contribuer l'État québécois (Investissement Québec), la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Mouvement Desjardins³, le Fonds de Solidarité de la FTQ et Fondation. Lors de la mise en œuvre de ce fonds dédié, il incomberait aux ministères publics concernés de déployer une planification stratégique de développement appropriée qui réponde aux besoins des régions.
- Nous proposons enfin que l'ensemble des élus et citoyens de la Gaspésie demandent formellement aux autorités concernées la fin de l'utilisation de paradis fiscaux ou de toute forme d'évitement fiscal de la part

³ À noter que, de son côté, le Mouvement Desjardins a annoncé, le 29 avril 2020, la mise sur pied du Fonds du Grand Mouvement. Ce fonds est doté d'une enveloppe de 150 millions\$, pour le Québec et l'Ontario. Il vise à soutenir les régions sur les plans économique et social. Il soutiendra des projets s'échelonnant jusqu'en 2024 et rejoignant les priorités des milieux telles que l'emploi, la vitalité économique, l'éducation et l'environnement.

d'individus ou d'entreprises. Les sommes en jeu sont considérables; elles devraient contribuer à une plus grande justice sociale et au développement des collectivités de notre territoire et du Québec.



Conclusion

Voilà, nous avons mis de l'avant un certain nombre de pistes de réflexion et de propositions d'action pouvant alimenter ce que nous souhaiterions voir advenir prochainement: la mise en place, en Gaspésie, d'un chantier participatif pour nous permettre d'imaginer et de construire l'après-coronavirus. Ceci nécessitera de miser sur notre intelligence collective et sur un travail ouvert, conjoint entre citoyens et citoyennes, associations, entreprises concernées et personnes élues. Chantier participatif où l'on partagerait idées et moyens d'action en vue de mettre en œuvre une feuille de route pour l'ensemble de la Gaspésie nous permettant de sortir grandis, et plus forts, de la crise actuelle. Qu'en dites-vous?

Texte signé par les membres du comité de coordination de Solidarité Gaspésie:

Carol Saucier, Marie Hudon, Pierre Michaud, Jacques Ouellet, Jean-Claude Plourde et Jean-François Spain.

Références

- ◆ *Autonomie alimentaire régionale; de nombreux défis à surmonter*, Roxanne Langlois, Journal Le Graffici, Juin 2020, pp. 20-21.
- ◆ *Coopérative de Transport Régional du Québec (TREQ)*. Document de présentation lors du lancement de la nouvelle coopérative de transport aérien régional québécoise, 13 juillet 2020.
- ◆ Entrevue donnée par Gilles Gagné à Bon pied, bonne heure (Radio-Canada Première), réalisée le 18 mai 2020.

- ◆ *Guide essentiel de la transition*, Transition Network, Grande-Bretagne, 2016.
- ◆ *L'Alliance éolienne de l'Est demande un appel d'offres de 1200 mégawatts*, Journal Gaspésie Nouvelles, Jean-Philippe Thibault, 22 juillet 2020, p.3.
- ◆ Le Fonds du Grand Mouvement. Site internet du Mouvement Desjardins, Avril 2020.
- ◆ Lettre d'opinion du Conseil de la coopération du Québec paru dans les médias québécois le 9 mai 2020.
- ◆ *Moi, la pandémie, ça change rien dans ma vie*, Thomas Savy, Journal Le Mouton Noir, Édition numérique du 11 mai 2020.
- ◆ Pôle d'économie sociale de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Site internet.
- ◆ *Pour une nouvelle vision du développement territorial. Et si nous assistions à la renaissance des régions?* Texte de communication de Bernard Vachon (Juin 2019).
- ◆ Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2017.
- ◆ *Propositions de mesures de soutien à l'économie québécoise en vue de compléter un plan national de relance*. Sous la direction d'Annie Chaloux, 3 avril 2020.
- ◆ *Québec Zén, Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*, Front commun pour la transition énergétique, 2019-2020.